

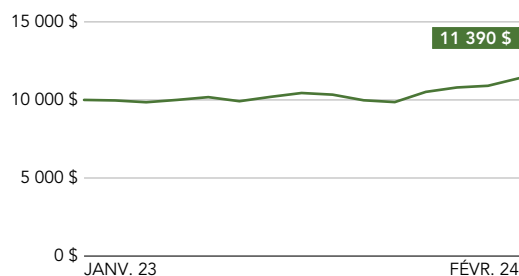
Portefeuille Fidelity Passage^{MC} 2065Série F pour les comptes à honoraires¹

RENDEMENT (SÉRIE F)

AU 31 MARS 2024

Rendement par période standard

	FONDS
1 mois	3,34
3 mois	9,01
6 mois	17,99
1 an	17,68
Depuis la création	14,80

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création²

Rendement par année civile



Classification du risque



La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

RÉPARTITION AUX FONDS

AU 31 DÉCEMBRE 2023

	(%)
Actions canadiennes	24,3
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada	13,4
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD}	6,8
Fonds Fidelity Dividendes Composantes multi-actifs	2,4
Fonds Fidelity Potentiel Canada	1,7
Actions américaines	30,4
Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique	14,9
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique	6,6
Fiducie de placement Fidelity Dividendes américains	5,0
Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique	4,0
Actions internationales	39,4
Fonds Fidelity Marchés émergents	12,7
Fonds Fidelity Actions internationales Composantes multi-actifs	11,9
Fiducie de placement Fidelity Actions internationales	7,6
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} internationales	5,2
Fonds Fidelity Croissance internationale Composantes multi-actifs	2,4
Contrats à terme sur l'indice MSCI Marchés émergents	-0,3
Marchandises	0,1
Invesco Optimum Yield Diversified Commodity Strategy No K-1 ETF	0,1
Titres de créance de qualité	0,1
Fonds Fidelity Obligations canadiennes	0,1
Titres de créance à rendement élevé	0,3
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé – Devises neutres	0,3
Obligations d'État des marchés développés mondiaux	1,1
Fonds Fidelity indiciel Obligations souveraines des marchés développés mondiaux Composantes multi-actifs – Couvert	1,1
Obligations mondiales indexées sur l'inflation	1,6
Fonds Fidelity indiciel Obligations mondiales indexées sur l'inflation Composantes multi-actifs – Couvert	1,6
Obligations du gouvernement du Canada à long terme	5,1
Fonds Fidelity indiciel Obligations gouvernementales du Canada à long terme Composantes multi-actifs	5,1
Marché monétaire/Liquidités et autres	-2,5
Autres	-2,5

Stratégie du fonds

Le Portefeuille vise à obtenir un rendement global élevé sur ses placements en investissant principalement dans des fonds sous-jacents qui ont recours à une stratégie de répartition de l'actif qui devient plus prudente à mesure qu'approche la date de retraite cible. Par la suite, une proportion croissante de l'actif du Portefeuille procurera une exposition aux titres à revenu fixe et aux instruments du marché monétaire.

Renseignements sur le Fonds

Gestionnaires de portefeuille

Andrew Dierdorf
Brett Sumison
Bruno Crocco

Date de création de la série

25 janvier 2023

VL – Série F

11,50 \$ (au 31 mars 2024)

Actif combiné (toutes les séries)

60,2 millions \$
(au 29 février 2024)

Ratio des frais de gestion – Série F

1,17 % au 31 décembre 2023

¹ Source : Fidelity Investments Canada s.r.l. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 31 mars 2024, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens. ² Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.

© 2024 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.



Veillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers.